

# Table des matières

(avec renvoi aux pages)

Avant-propos .....	5
Liste des abréviations.....	7
Sommaire .....	9

## TITRE 1 Généralités

<b>CHAPITRE 1. LE DROIT AUX ALLOCATIONS DE CHÔMAGE : NOTION</b>	13
<b>CHAPITRE 2. LA PREUVE</b> .....	17
<b>CHAPITRE 3. INSTITUTIONS COMPÉTENTES ET RESPONSABILITÉS..</b>	21
<b>Section 1. Principes</b> .....	21
1. <i>Notion</i> .....	21
2. <i>Principes généraux de bonne administration</i> .....	24
<b>Section 2. Instructions et pratiques administratives : attentes légitimes</b> .....	25
<b>Section 3. Devoir d'information, de conseil et de vérification</b> .....	28
1. <i>Les organismes de paiement</i> .....	28
1.1. PRINCIPE .....	28
1.2. CHARGE DE LA PREUVE .....	33
1.3. RÔLE DU PRÉPOSÉ DE L'ORGANISME DE PAIEMENT.....	34
2. <i>L'ONEM</i> .....	35
3. <i>Le FOREM</i> .....	39
<b>Section 4. Divers</b> .....	40
1. <i>Délai raisonnable</i> .....	40
2. <i>Prise en compte de la jurisprudence</i> .....	42

<b>CHAPITRE 4. TRAVAILLEUR À TEMPS PARTIEL</b> .....	43
<b>Section 1. Généralités</b> .....	43
<b>Section 2. Travailleur à temps partiel assimilé à un travailleur à temps plein (art. 28, §§ 2 et 3)</b> .....	46
1. <i>Notion</i> .....	46
1.1. PERCEVOIR EN MOYENNE UNE RÉMUNÉRATION MENSUELLE AU MOINS ÉGALE AU SALAIRE MENSUEL DE RÉFÉRENCE .....	46
1.2. RÉPONDRE AUX CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ APPLICABLES AUX TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN.....	47
1.2.1. Période de stage .....	47
1.2.2. Dispense de stage .....	48
1.3. S'INSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI À TEMPS PLEIN AU MOMENT DE SA DEMANDE D'ALLOCATIONS .....	49
2. <i>Indemnisation</i> .....	49
<b>Section 3. Le travailleur à temps partiel avec maintien des droits (art. 29, § 2, § 2bis et § 3)</b> .....	49
1. <i>Notion</i> .....	49
2. <i>Conditions d'obtention du statut</i> .....	50
2.1. SATISFAIRE AUX CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ET D'OCTROI APPLICABLES AUX TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN.....	51
2.2. ÊTRE OCCUPÉ DANS UN RÉGIME DE TRAVAIL RÉPONDANT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 11BIS DE LA LOI RELATIVE AUX CONTRATS DE TRAVAIL.....	52
2.3. INTRODUIRE UNE DEMANDE (ART. 29, § 2, 2°).....	53
3. <i>Indemnisation</i> .....	54
3.1. DURANT L'OCCUPATION À TEMPS PARTIEL : POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER D'UNE ALLOCATION DE GARANTIE DE REVENUS (A.G.R.).....	54
3.1.1. Principe .....	54
3.1.2. Conditions d'octroi .....	55
3.1.2.1. Conditions générales (art. 131bis, § 1).....	55
3.1.2.2. Conditions à remplir mensuellement (art. 131, § 3)	57
3.1.3. Montant de l'A.G.R. (art. 131bis).....	58
3.2. APRÈS L'OCCUPATION À TEMPS PARTIEL : MAINTIEN DES DROITS.....	60
3.2.1. <i>Notion</i> .....	60
3.2.2. Dérogation aux conditions d'admissibilité : dispense de stage.....	61
3.2.3. Dérogation aux règles relatives à la détermination de la rémunération de référence .....	61
3.2.4. Dérogation aux règles relatives à la détermination du montant des allocations.....	62

<b>Section 4. Le travailleur à temps partiel volontaire (art. 29, § 4).....</b>	63
1. <i>Notion</i> .....	63
2. <i>Conditions d'admissibilité</i> .....	64
3. <i>Indemnisation</i> .....	65
3.1. EN CAS DE CHÔMAGE COMPLET : DEMI-ALLOCATIONS.....	65
3.2. DURANT UNE REPRISE DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL.....	66
3.3. APRÈS UNE REPRISE DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL.....	68

## TITRE 2

### Conditions d'octroi

<b>CHAPITRE 1. PRIVATION DE TRAVAIL – ACTIVITÉS DU CHÔMEUR.....</b>	71
<b>Section 1. Principes</b> .....	71
1. <i>Notion</i> .....	71
1.1. CHAMP D'APPLICATION.....	71
1.2. ACTIVITÉS AUTORISÉES.....	73
1.3. ACTIVITÉS EXCLUES DE LA NOTION DE TRAVAIL.....	74
1.3.1. Considérations générales.....	74
1.3.2. Analyse spécifique de l'article 45, alinéa 4.....	76
1.4. CHARGE DE LA PREUVE.....	78
2. <i>Activité limitée à la gestion normale des biens propres</i> .....	80
2.1. NOTION.....	80
2.2. ACTIVITÉS « IMMOBILIÈRES ».....	82
2.3. AUTRES ACTIVITÉS.....	85
3. <i>Activité effectuée pour son propre compte</i> .....	86
3.1. NOTION.....	86
3.2. CONDITIONS.....	87
3.2.1. Prester pour son propre compte.....	87
3.2.2. Activité pouvant être intégrée dans le courant des échanges économiques.....	87
3.2.3. Activité non limitée à la gestion normale des biens propres.....	88
3.3. PRÉSOMPTIONS.....	89
3.3.1. Mandataire de société.....	89
3.3.1.1. Exposé.....	89
3.3.1.2. Dans quelle mesure l'absence d'activité peut-elle être démontrée ?.....	92

3.3.1.3. Cette activité peut-elle être limitée à la gestion normale des biens propres ?.....	98
3.3.1.4. Fin de la présomption .....	99
3.3.2. Apporteur des connaissances de gestion .....	100
3.3.3. Affilié à une caisse d'assurances sociales.....	102
4. <i>Activité effectuée pour un tiers</i> .....	103
4.1. NOTION.....	103
4.2. RÉGIME PROBATOIRE .....	105
<b>Section 2. Activité accessoire</b> .....	108
1. <i>Notion</i> .....	108
2. <i>Conditions</i> .....	110
2.1. DÉCLARATION PRÉALABLE DE L'ACTIVITÉ.....	111
2.2. EXERCICE ANTÉRIEUR DE L'ACTIVITÉ.....	113
2.3. EXERCICE LIMITÉ DE L'ACTIVITÉ .....	115
2.4. ACTIVITÉ NON REPRISE DANS LA LISTE DES INTERDICTIONS.....	116
3. <i>L'impact des revenus : le régime de l'article 130</i> .....	119
4. <i>Activité accessoire cumulée ou non cumulée ?</i> .....	120
5. <i>Activité accessoire dite « tremplin-indépendants »</i> .....	122
5.1. NOTION.....	122
5.2. CONDITIONS.....	123
6. <i>Régime probatoire</i> .....	124
7. <i>Perte du caractère accessoire</i> .....	126
7.1. NOTION.....	126
7.2. CRITÈRE DU NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL.....	127
7.3. CRITÈRE DU MONTANT DES REVENUS.....	129
<b>Section 3. Activité occasionnelle</b> .....	132
1. <i>Notion</i> .....	132
2. <i>Activité occasionnelle salariée</i> .....	136
3. <i>Activité occasionnelle indépendante</i> .....	137
<b>Section 4. Autres activités</b> .....	140
1. <i>Activité bénévole</i> .....	140
1.1. LE BÉNÉVOLAT DANS LE CADRE DE LA LOI DU 3 JUILLET 2005 (ASBL)..	140
1.2. LE BÉNÉVOLAT DANS LE CADRE PRIVÉ.....	144
2. <i>Installation comme indépendant ou création d'une entreprise</i> .....	146
3. <i>Activité artistique</i> .....	147
3.1. CHAMP D'APPLICATION.....	147

3.2. RÉGIME JURIDIQUE.....	149
3.3. L'IMPACT DES REVENUS : LE RÉGIME DE L'ARTICLE 130.....	151
4. <i>Mandat politique et mandat de président d'un CPAS</i> .....	152
<b>Section 5. Activité principale</b> .....	153
<b>Section 6. Tableau de synthèse</b> .....	154
<b>CHAPITRE 2. LA CARTE DE CONTRÔLE</b> .....	155
<b>Section 1. Principe</b> .....	155
<b>Section 2. Exceptions</b> .....	160
<b>Section 3. Carte électronique</b> .....	161
<b>CHAPITRE 3. ABSENCE DE REVENUS</b> .....	163
<b>Section 1. Généralités</b> .....	163
<b>Section 2. Liste non exhaustive de prestations devant être   considérées comme de la rémunération (art. 46, § 1)</b> .....	165
1. <i>Le salaire garanti</i> .....	165
2. <i>Le salaire afférent aux jours fériés, jours de remplacement     d'un jour férié et jours fériés ou jours de remplacement durant     une période de chômage temporaire</i> .....	166
3. <i>Le pécule de vacances</i> .....	167
4. <i>La rémunération pour une période de vacances scolaires, reçue     par l'enseignant occupé dans un établissement d'enseignement     organisé ou subventionné par une Communauté</i> .....	168
5. <i>L'indemnité à laquelle le travailleur peut prétendre du fait     de la rupture du contrat de travail, y compris les indemnités dans     le cadre d'une clause de non-concurrence et l'indemnité d'éviction,     à l'exception de l'indemnité pour dommage moral et de l'indemnité     qui est octroyée en complément de l'allocation de chômage</i> .....	168
5.1. CHAMP D'APPLICATION.....	168
5.1.1. L'indemnité du fait de la rupture du contrat de travail.....	168
5.1.2. Le seul droit à obtenir l'indemnité fait obstacle à la perception d'allocations de chômage.....	171
5.2. IMPUTATION.....	173
5.2.1. Calcul de la période couverte par l'indemnité.....	173
5.2.2. « Proportionnalisation » pour le travailleur à temps partiel	174
5.3. EXCLUSIONS.....	175
5.3.1. L'indemnité pour dommage moral.....	175
5.3.2. L'indemnité qui est octroyée en complément de l'allocation de chômage.....	177
5.3.3. Divers.....	177

6. Les avantages accordés au travailleur dans le cadre, pendant ou suite à une formation, des études, un stage ou un apprentissage quels que soient notamment le mode de paiement et le moment auquel ces avantages sont accordés (art. 46, § 1, 6°).....	178
7. L'indemnité versée en vertu d'une clause de non-concurrence ou de non-débauchage conclue après la rupture du contrat de travail	179
<b>Section 3. Avantages particuliers (art. 46, § 2).....</b>	179
1. Jours de repos compensatoire.....	179
2. Indemnités de mobilité accordée à l'ouvrier ressortissant à la commission paritaire de la construction (art. 46, § 2, al. 2).....	180
<b>Section 4. Exclusions (art. 46, § 3).....</b>	181
1. Les revenus provenant de certains mandats ou fonctions (art. 46, § 3, 1°, 2° et 3°).....	181
1.1. LES REVENUS DE CONSEILLER COMMUNAL OU PROVINCIAL OU DE MEMBRE D'UN C.P.A.S.....	181
1.2. LA FONCTION DE JUGE (OU CONSEILLER) SOCIAL.....	182
2. L'avantage octroyé par le Fonds de participation au chômeur qui bénéficie de l'avantage visé à l'article 36sexies ou à l'article 45, alinéa 5 (art. 46, § 3, 4°).....	182
3. La tutelle des mineurs étrangers non accompagnés (art. 46, § 3, 5°)	183
<b>CHAPITRE 4. ALLOCATIONS VERSÉES À TITRE PROVISOIRE.....</b>	185
<b>Section 1. Introduction.....</b>	185
<b>Section 2. Champ d'application et procédure d'obtention des allocations provisoires.....</b>	188
1. Champ d'application.....	188
1.1. GÉNÉRALITÉS.....	188
1.2. LA « RUPTURE » DU CONTRAT DE TRAVAIL.....	189
1.3. L'INDEMNITÉ DE RUPTURE.....	189
2. Procédure d'obtention.....	191
<b>Section 3. Conditions.....</b>	193
1. S'engager à réclamer à son employeur, au besoin par voie judiciaire, le paiement de l'indemnité ou de dommages et intérêts auxquels il a éventuellement droit.....	193
1.1. RÉCLAMER.....	193
1.2. AU BESOIN PAR LA VOIE JUDICIAIRE.....	194
1.2.1. Obligation d'introduire une action judiciaire dans l'année de la rupture du contrat de travail.....	194

1.2.2. Obligation de diligenter la procédure introduite.....	195
1.3. L'HYPOTHÈSE DE L'INSOLVABILITÉ DE L'EMPLOYEUR .....	198
2. <i>S'engager à rembourser les allocations reçues à titre provisoire     dès l'obtention de l'indemnité ou des dommages et intérêts</i> .....	202
3. <i>S'engager à informer l'Office de toute reconnaissance de dette     que lui fera son employeur ou de toute décision judiciaire qui sera     rendue quant à l'indemnité ou aux dommages et intérêts</i> .....	203
4. <i>Céder à l'ONEM, à concurrence du montant des allocations     accordées à titre provisionnel, l'indemnité ou les dommages     et intérêts auxquels le droit lui sera reconnu</i> .....	204
<b>Section 4. Conséquences du non-respect des conditions</b> .....	204
1. <i>L'absence d'introduction d'une action judiciaire et l'absence     de suivi de cette procédure</i> .....	205
1.1. ABSENCE D'INTRODUCTION DE L'ACTION JUDICIAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIT LA RUPTURE DU CONTRAT .....	205
1.2. ABSENCE DE SUIVI DE LA PROCÉDURE INTRODUITE.....	206
2. <i>Le défaut de remboursement</i> .....	206
3. <i>Le défaut d'information</i> .....	207
4. <i>Le défaut de cession de créance</i> .....	208
<b>CHAPITRE 5. CHÔMAGE VOLONTAIRE</b> .....	209
<b>Section 1. Notion de chômage volontaire</b> .....	209
1. <i>Généralités</i> .....	209
2. <i>L'abandon d'un emploi convenable sans motif légitime</i> .....	210
2.1. GÉNÉRALITÉS.....	210
2.2. NOTION D'ABANDON.....	215
2.3. NOTION D'EMPLOI CONVENABLE DANS LE CADRE D'UN ABANDON .....	217
2.3.1. Critères prévus par l'arrêté ministériel.....	218
2.3.1.1. Rémunération (art. 24 et 26).....	218
a. Rémunération brute conforme aux barèmes (art. 24, 1 <sup>o</sup> ).....	218
b. Rémunération nette (art. 26).....	218
c. Paiement de la rémunération (art. 24, 2 <sup>o</sup> ).....	219
d. Assujettissement à la sécurité sociale (art. 24, 3 <sup>o</sup> )	219
2.3.1.2. Durée et conditions de travail (art. 24, 2 <sup>o</sup> ).....	219
2.3.1.3. Absences et déplacements engendrés par l'emploi (art. 25).....	220
2.3.1.4. Objecteur de conscience (art. 28) .....	222
2.3.1.5. Considérations d'ordre familial qui constituent un « empêchement grave » (art. 32, 1 <sup>o</sup> ).....	222

2.3.1.6. Contrat A.L.E. (art. 32 <i>bis</i> ).....	223
2.3.1.7. Inaptitude au travail (art. 33).....	224
a. Principe .....	224
b. Caractère obligatoire de la procédure prévue à l'article 33 de l'arrêté ministériel du 26 novembre 1991.....	225
c. Primauté de la procédure prévue à l'article 33 de l'arrêté ministériel du 26 novembre 1991 .....	225
2.3.2. Autres critères.....	226
2.4. MOTIF LÉGITIME D'ABANDON.....	228
2.4.1. Notion .....	228
2.4.2. Hypothèses.....	228
2.4.2.1. Volonté de changer d'emploi.....	228
2.4.2.2. Considérations d'ordre familial.....	230
2.4.2.3. Modifications des conditions de travail.....	230
2.4.2.4. Raisons médicales .....	231
2.4.2.5. Formation en entreprise .....	231
2.4.2.6. Divers.....	231
2.5. RÉGIME PROBATOIRE .....	232
3. <i>Le licenciement pour un motif équitable eu égard à l'attitude fautive du travailleur</i> .....	232
3.1. NOTION.....	232
3.2. CRITÈRES.....	234
3.2.1. Comportement fautif du travailleur .....	234
3.2.2. Le travailleur devait avoir conscience du risque de licenciement que son comportement entraînait .....	238
3.2.3. Lien causal entre le comportement et le licenciement.....	239
3.3. RÉGIME PROBATOIRE .....	240
4. <i>Le refus d'un emploi convenable</i> .....	241
4.1. NOTION DE REFUS D'EMPLOI .....	241
4.1.1. Un emploi doit être offert.....	241
4.1.2. Le chômeur doit refuser cette offre d'emploi.....	242
4.2. NOTION D'EMPLOI CONVENABLE DANS LE CADRE D'UN REFUS D'EMPLOI	243
4.2.1. Application des critères de l'arrêté ministériel applicables à tout emploi (art. 22, 24 à 27, 32, 32 <i>bis</i> et 32 <i>quater</i> ) .....	243
4.2.2. Correspondance de l'emploi avec les études, l'apprentissage, la profession habituelle ou une profession apparentée du chômeur (art. 23) .....	243
4.2.2.1. Principes posés par l'article .....	243
4.2.2.2. L'article 23 n'est applicable qu'aux emplois offerts uniquement.....	244
4.2.3. Travailleur à temps partiel volontaire (art. 27) .....	245



4.2.4. Travail de nuit (art. 29).....	245
4.2.5. Emploi frontalier (art. 30).....	247
4.2.6. Artiste (art. 31).....	248
4.2.7. La reprise prochaine du travail (art. 32, 2°).....	249
4.2.8. Dérogations en faveur des chômeurs qui ont atteint l'âge de 50 ans (art. 32ter).....	249
4.3. MOTIF LÉGITIME DE REFUS.....	250
4.4. RÉGIME PROBATOIRE.....	250
5. <i>Le défaut de présentation</i> .....	251
5.1. AUPRÈS D'UN EMPLOYEUR.....	251
5.2. AUPRÈS DU SERVICE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMPÉTENT.....	252
5.3. RÉGIME PROBATOIRE.....	253
6. <i>L'arrêt ou l'échec d'un plan d'action individuel ou le refus du chômeur d'y participer ou d'y collaborer</i> .....	253
7. <i>Le refus d'une proposition d'accompagnement</i> .....	254
7.1. « LE FAIT POUR UN TRAVAILLEUR ÂGÉ D'AU MOINS 45 ANS DE REFUSER DE COLLABORER OU D'ACCEPTER UNE PROPOSITION D'OUTPLACEMENT ORGANISÉ PAR L'EMPLOYEUR, POUR AUTANT QUE L'OFFRE SE FAIT SUR BASE D'UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE » (A.R. 25 NOVEMBRE 1991, ART. 51, § 1, AL. 2, 7°).....	254
7.2. « LE FAIT POUR UN TRAVAILLEUR DE NE PAS S'INSCRIRE, LORSQU'IL Y EST OBLIGÉ, DANS LES DÉLAIS [REQUIS], AUPRÈS D'UNE CELLULE POUR L'EMPLOI À LAQUELLE L'EMPLOYEUR PARTICIPE OU DE NE PAS ÊTRE RESTÉ INSCRIT AUPRÈS DE CETTE CELLULE POUR L'EMPLOI PENDANT LA PÉRIODE [REQUISE] » (A.R. 25 NOVEMBRE 1991, ART. 51, § 1, AL. 2, 8°) ET « LE FAIT DE REFUSER DE COLLABORER OU D'ACCEPTER UNE PROPOSITION D'OUTPLACEMENT ORGANISÉ PAR UNE CELLULE POUR L'EMPLOI À LAQUELLE L'EMPLOYEUR PARTICIPE » (ART. 51, § 1, AL. 2, 10°).....	255
7.3. « LE FAIT POUR UN TRAVAILLEUR ÂGÉ D'AU MOINS 45 ANS DE NE PAS METTRE EN DEMEURE PAR ÉCRIT SON EMPLOYEUR, LORSQUE CELUI-CI N'A PAS FAIT D'OFFRE D'OUTPLACEMENT VISANT À AMÉLIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS, DANS LES DÉLAIS ET CONFORMÉMENT À LA PROCÉDURE PRÉVUS DANS LA CCT N° 82 CONCLUE AU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL » (A.R. 25 NOVEMBRE 1991, ART. 51, § 1, AL. 2, 9°).....	255
8. <i>Le défaut d'inscription comme demandeur d'emploi</i> .....	256
9. <i>Demandeur d'emploi non mobilisable</i> .....	256

<b>Section 2. Mesures d'exclusion</b> .....	257
1. <i>Généralités</i> .....	257
2. <i>Licenciement pour motif équitable</i> .....	258
2.1. PRINCIPE : EXCLUSION DE 4 À 26 SEMAINES .....	258
2.2. RÉCIDIVE .....	259
2.3. DEUXIÈME RÉCIDIVE .....	260
3. <i>Autres hypothèses de chômage volontaire (abandon ou refus d'emploi sans motif légitime, défaut de présentation...)</i> .....	261
3.1. EXCLUSION DE 4 À 52 SEMAINES .....	261
3.2. EXCLUSION PENDANT 4 SEMAINES .....	261
3.3. PERTE DU DROIT AUX ALLOCATIONS .....	261
<b>CHAPITRE 6. DISPONIBILITÉ POUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI</b> .....	263
<b>Section 1. Les principes</b> .....	263
1. <i>La notion de disponibilité</i> .....	263
2. <i>La sanction</i> .....	266
<b>Section 2. L'inscription comme demandeur d'emploi</b> .....	267
<b>Section 3. La recherche active d'emploi</b> .....	270
1. <i>Les régimes généraux</i> .....	272
1.1. LE CONTRÔLE DE LA DISPONIBILITÉ ACTIVE DES CHÔMEURS COMPLETS... .....	272
1.1.1. Le public-cible (art. 58/2 et 58/12) .....	272
1.1.2. La suspension de la procédure (art. 58/3) .....	273
1.1.3. Le déroulement de la procédure .....	274
1.1.3.1. L'information .....	274
1.1.3.2. La conclusion d'un plan d'action individuel .....	276
1.1.3.3. La première évaluation .....	277
1.1.3.4. La seconde évaluation .....	278
1.1.3.5. La troisième évaluation .....	279
1.1.4. Les critères d'évaluation .....	280
1.2. LE CONTRÔLE DE LA DISPONIBILITÉ DES JEUNES PENDANT LE STAGE D'INSERTION PROFESSIONNELLE .....	286
1.2.1. Le public-cible (art. 36/2) .....	286
1.2.2. La suspension de la procédure (art. 36/3) .....	287
1.2.3. Le déroulement de la procédure .....	287
1.2.3.1. L'information .....	287
1.2.3.2. La conclusion d'un plan d'action individuel .....	287
1.2.3.3. La première évaluation .....	288
1.2.3.4. La seconde évaluation .....	288
1.2.3.5. La suite de la procédure .....	288
2. <i>Les procédures spécifiques</i> .....	290

2.1. LE CONTRÔLE DE LA DISPONIBILITÉ ADAPTÉE DE CERTAINES CATÉGORIES DE CHÔMEURS .....	290
2.1.1. Le public-cible (art. 56/2).....	290
2.1.2. Le déroulement de la procédure .....	291
2.1.2.1. L'information .....	291
2.1.2.2. L'accompagnement personnalisé.....	291
2.1.2.3. L'évaluation.....	291
2.2. LE TRAJET D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE EN FAVEUR DES DEMANDEURS D'EMPLOI NON MOBILISABLES .....	292
2.2.1. Le public-cible.....	292
2.2.2. Le trajet d'accompagnement .....	293
2.3. LE TRAJET D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À L'ÉTAT DE SANTÉ.....	294
2.3.1. Le public-cible.....	294
2.3.2. Le trajet d'accompagnement .....	295
2.3.3. L'historique et la légalité des réformes.....	295
<b>CHAPITRE 7. APTITUDE AU TRAVAIL.....</b>	<b>301</b>
<b>Section 1. La condition d'aptitude au travail.....</b>	<b>301</b>
1. <i>La notion d'aptitude au travail par référence à la législation relative à l'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité..</i>	301
2. <i>La force probante des certificats médicaux .....</i>	306
<b>Section 2. Le contrôle médical par l'ONEM.....</b>	<b>307</b>
1. <i>Le contrôle médical .....</i>	307
2. <i>L'exclusion pour inaptitude après le contrôle médical .....</i>	308
3. <i>La contestation d'une décision d'exclusion pour cause d'inaptitude</i>	308
<b>Section 3. Les conséquences de la perception de certaines indemnités sur le bénéfice des allocations de chômage.....</b>	<b>309</b>
1. <i>Les indemnités en vertu d'un régime belge d'assurance maladie- invalidité.....</i>	309
2. <i>Les indemnités pour la réparation des dommages résultant des accidents du travail, des accidents survenus sur le chemin du travail ou des maladies professionnelles.....</i>	309
3. <i>Les prestations en raison d'une incapacité de travail ou d'une invalidité en vertu d'un régime de sécurité sociale distinct...</i>	310
<b>Section 4. La contestation par le travailleur d'une décision d'aptitude en application de la législation relative à l'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité.....</b>	<b>311</b>
1. <i>Le sort du travailleur pendant la procédure.....</i>	311
2. <i>Le sort du travailleur à l'issue de la procédure.....</i>	313
<b>Section 5. La mention de la maladie sur la carte de contrôle .....</b>	<b>314</b>

## TITRE 3

### Calcul des allocations de chômage

<b>CHAPITRE 1. NOMBRE D'ALLOCATIONS</b> .....	321
<b>CHAPITRE 2. MONTANT DES ALLOCATIONS</b> .....	323
<b>Section 1. Situation familiale</b> .....	323
1. <i>Travailleur cohabitant</i> .....	324
1.1. PRINCIPES.....	324
1.1.1. Vie sous le même toit.....	324
1.1.2. Règlement principalement en commun des questions ménagères.....	326
1.1.2.1. Évolution de la jurisprudence.....	326
1.1.2.2. Conclusions.....	329
1.1.3. Critère temporel.....	330
1.2. LOGEMENTS DISTINCTS AU SEIN D'UN MÊME IMMEUBLE FAMILIAL.....	331
1.3. COLOCATION.....	333
1.4. COHABITATION AVEC UNE PERSONNE EN SÉJOUR ILLÉGAL.....	337
1.5. ASSIMILATION À UNE COHABITATION (A.M. 26 NOVEMBRE 1991, ART. 59, AL. 2).....	339
2. <i>Travailleur ayant charge de famille</i> .....	339
2.1. COHABITATION AVEC UN CONJOINT SANS REVENU.....	339
2.1.1. Conjoint ou partenaire assimilé au conjoint.....	340
2.1.2. Absence de revenus.....	341
2.1.2.1. Revenus professionnels.....	341
2.1.2.2. Revenus de remplacement.....	344
2.2. COHABITATION AVEC UN OU PLUSIEURS ENFANTS ET/OU UN OU PLUSIEURS PARENTS.....	347
2.2.1. Principes.....	347
2.2.2. Travailleur exerçant la garde alternée de ses enfants.....	351
2.3. TRAVAILLEUR QUI VIT SEUL ET PAIE UNE PENSION ALIMENTAIRE.....	354
2.3.1. Principes.....	354
2.3.2. Conditions.....	356
2.3.2.1. Effectivité du paiement.....	356
2.3.2.2. Décision judiciaire ou acte notarié.....	360
2.3.2.3. Durée de l'obligation alimentaire.....	363
2.3.3. Intervention du Service de créances alimentaires (SECAL) ou d'autres tiers.....	369
2.4. TRAVAILLEUR DONT LE CONJOINT A ÉTÉ AUTORISÉ À PERCEVOIR DES SOMMES DUES PAR DES TIERS.....	370
2.5. AUTRES HYPOTHÈSES.....	370

3. <i>Travailleur isolé</i> .....	371
3.1. PRINCIPES.....	371
3.2. SANS-ABRISME.....	371
4. <i>Preuve de la situation familiale</i> .....	373
4.1. CHARGE DE LA PREUVE.....	373
4.2. PREUVE D'UN FAIT NÉGATIF.....	379
<b>Section 2. Rémunération prise en compte</b> .....	380
<b>Section 3. Périodes d'indemnisation</b> .....	382
1. <i>Première période d'indemnisation (12 premiers mois)</i> .....	384
2. <i>Deuxième période d'indemnisation</i> .....	384
2.1. PHASE 1.....	384
2.2. PHASE 2.....	385
2.3. FIXATION À DURÉE INDÉTERMINÉE.....	385
2.4. MONTANTS MINIMA.....	385
3. <i>Troisième période d'indemnisation</i> .....	386
4. <i>Prolongation</i> .....	386
5. <i>Nouvelle indemnisation</i> .....	387

## TITRE 4

### Procédure administrative

<b>CHAPITRE 1. PRINCIPES</b> .....	391
<b>Section 1. Notion</b> .....	391
<b>Section 2. Force majeure</b> .....	393
<b>Section 3. Chômeur sous administration</b> .....	395
<b>Section 4. Prise en compte des données officielles</b> .....	395
<b>CHAPITRE 2. TROIS CAS DE PRISE DE DÉCISION</b> .....	397
<b>Section 1. Demande d'allocations</b> .....	397
1. <i>Délais d'introduction</i> .....	397
2. <i>Date d'ouverture du droit</i> .....	400
<b>Section 2. Survenance d'un évènement modificatif</b> .....	401
1. <i>Délais d'introduction</i> .....	401
2. <i>Date d'ouverture du droit</i> .....	402
<b>Section 3. Révision d'une décision et du droit aux allocations</b> .....	403
1. <i>Révision avec rétroactivité</i> .....	403

2. Révision sans rétroactivité.....	405
2.1. PRINCIPE.....	405
2.2. EXCEPTIONS.....	407
3. Impact sur la preuve et autres précisions.....	408
<b>CHAPITRE 3. ADOPTION DE LA DÉCISION.....</b>	<b>411</b>
<b>Section 1. Sur la forme.....</b>	<b>411</b>
1. Notion.....	411
2. Adresse.....	412
3. Audition préalable.....	413
3.1. PRINCIPE : AUDITION OBLIGATOIRE.....	413
3.2. EXCEPTION.....	415
4. Contenu de la décision et motivation.....	416
<b>Section 2. Sur le fond.....</b>	<b>419</b>
1. Principes.....	419
2. Décision contenant le triptyque ordinaire.....	419
2.1. MESURE D'EXCLUSION POUR LE PASSÉ.....	419
2.2. RÉCUPÉRATION.....	420
2.3. SANCTION ADMINISTRATIVE.....	420
3. Mesure d'exclusion – Sanction administrative « Canada Dry ».....	422
<b>CHAPITRE 4. RÉCUPÉRATION DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE.....</b>	<b>425</b>
<b>Section 1. Récupération par l'ONEM.....</b>	<b>425</b>
1. Principes.....	425
1.1. NOTION.....	425
1.2. BONNE FOI.....	427
2. Limitations.....	428
2.1. LIMITATION AUX 150 DERNIERS JOURS D'INDEMNISATION INDUE (AL. 2).....	428
2.2. LIMITATION AUX JOURS OU PÉRIODES DE TRAVAIL (AL. 3).....	433
2.3. LIMITATION AU MONTANT BRUT DES REVENUS (AL. 5).....	436
3. Prescription.....	440
3.1. PRINCIPE.....	440
3.2. SUSPENSION ET INTERRUPTION.....	442
4. Renonciation.....	445
5. Intérêts de retard.....	445

<b>Section 2. Récupération par l'organisme de paiement</b> .....	446
1. <i>Principes</i> .....	446
2. <i>Cas particulier : article 167, § 2, alinéa 2</i> .....	447
<b>Section 3. Récupération par l'assuré social</b> .....	449

## TITRE 5

### Procédure judiciaire

<b>CHAPITRE 1. DÉLAI DE RECOURS</b> .....	453
<b>Section 1. Principes</b> .....	453
<b>Section 2. Influence de l'article 159 de la Constitution</b> .....	455
<b>Section 3. Effet du recours judiciaire sur la procédure administrative</b> .....	457
<b>CHAPITRE 2. OFFICE DU JUGE</b> .....	459
<b>Section 1. Compétence liée – discrétionnaire</b> .....	459
<b>Section 2. Pouvoirs du juge en cas d'annulation d'une décision</b> .....	459
<b>Section 3. Saisine du juge jusqu'à la clôture du litige</b> .....	461
<b>CHAPITRE 3. CARACTÈRE PÉNAL DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET IMPLICATIONS</b> .....	463
<b>Section 1. Nature juridique des sanctions administratives</b> .....	463
<b>Section 2. Principe « <i>Non bis in idem</i> »</b> .....	466
1. <i>Conditions</i> .....	467
1.1. <b>DES PROCÉDURES PRÉSENTANT UN CARACTÈRE PÉNAL</b> .....	467
1.2. <b>DES POURSUITES PORTANT SUR DES FAITS IDENTIQUES ET SUR LA MÊME PERSONNE</b> .....	467
1.3. <b>UNE DÉCISION ANTÉRIEURE DÉFINITIVE</b> .....	469
2. <i>Cumul de sanctions administratives</i> .....	469
3. <i>Cumul de sanctions administratives et pénales</i> .....	469
<b>Section 3. Application de l'article 65 du Code pénal ?</b> .....	473
<b>Section 4. Possibilité d'accorder un sursis ?</b> .....	476
Bibliographie.....	479
Index alphabétique.....	487